



ADHESION 01/09/2024 – 31/08/2025

Merci de renseigner ce document très lisiblement notamment l'adresse mail

Nom Prénom

Homme Femme Né(e) le

Tél..... Portable.....

Adresse

Code postal Commune.....

e-mail

Personne à contacter en cas d'accident, Nom :Tél :

~ Activités pratiquées ~

ski sports en salle rando pédestre raquette marche nordique voyages jeux de société aquagym

Êtes-vous licencié FFR dans un autre club ? oui non - Si oui, numéro de licence et photocopie :

J'ai noté que la loi n° 2000-627 du 6/07/00 modifiant la loi n° 84610 du 16/07/84 fait obligation aux Associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé une assurance pour couvrir mes propres accidents corporels.

Je m'engage à fournir l'attestation liée au questionnaire de santé ou un certificat médical pour la pratique des activités auxquelles je participerai. Date de l'attestation ou du certificat médical :

Conformément à la législation en vigueur, je donne mon accord au recueil et à la conservation par l'Amicale des données personnelles me concernant. Ces données nécessaires à la seule gestion interne n'ont aucune vocation à être diffusées auprès de tiers, ni de tout autre organisme. Je donne également mon accord pour la seule diffusion en interne des photos de groupe dans lesquelles je pourrais figurer conformément au respect des règles du RGPD.

J'ai bien noté que je dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données auprès du secrétariat de l'Amicale.

1. Ré-Adhésion sans interruption (Assurance FGM comprise)				18,00 €
2. Supplément primo adhérent ou ré-adhésion après interruption (Ass. FGM)	8,00	€	
3. Ajouter : licence FFRandonnée et assurance au choix selon votre activité				
a) Toutes activités extérieures été ou hiver	IRA (1)	33,00	€
b) Supplément facultatif ski de piste	IMP (1)	12,00	€
c) Licence familiale	FMPN	88,00	€
(1) La validité de l'IRA et de l'IMP s'étendent hors sorties Ascra.				
4. Abonnement Magazine Passion Rando (4 n° par an) MAG		10,00	€
Paiement par chèque à l'ordre de l'ASCRA,		TOTAL	€

Bulletin d'adhésion, attestation liée au questionnaire de santé et chèque à envoyer ou déposer à l'ASCRA

Pris connaissance du règlement intérieur

Signature avec mention manuscrite : *lu et approuvé*

Date :